

Budget 2021 : Un plan de relance

Krystyne Manzer, CFA

Vice-présidente, spécialiste en gestion de portefeuille, RBC Gestion mondiale d'actifs

19 avril 2021



Alors que le Canada se faufile entre les confinements et les vaccins, le budget fédéral de cette année prévoit d'importantes mesures de relance pour aider l'économie à poursuivre sa reprise. Fortement axée sur les programmes de soutien et de dépenses, la feuille de route présentée par le gouvernement fédéral est vaste et vise à donner un nouvel élan au solide rebond économique attendu au cours de la deuxième moitié de l'année.

Le budget 2021, le premier en deux ans au Canada, vise à assurer une reprise robuste de l'économie canadienne aux prises avec la pandémie. Avec d'importantes nouvelles initiatives de dépenses d'une valeur de 101,4 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, l'accent à court terme est mis sur la création d'emplois et le soutien d'une reprise qui profite aux particuliers et aux entreprises les plus durement touchés par les mesures de confinement. À plus long terme, le budget présente des plans visant à établir un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour appuyer la croissance continue, ainsi que des investissements dans l'énergie et l'innovation vertes.

Projets liés à la pandémie

- **Prolongation des programmes fédéraux de soutien d'urgence** pour les subventions salariales, les subventions au loyer et les mesures de soutien en cas de confinement pour les entreprises, ainsi qu'augmentation du nombre de semaines pendant lesquelles les particuliers sont pris en charge par la Prestation canadienne de la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour les proches aidants.
- Nouveau **Programme d'embauche pour la relance du Canada**, qui appuiera les entreprises dans leurs efforts pour réembaucher des travailleurs et créer de nouveaux postes.
- Investissements de 3 milliards de dollars pour **appuyer les établissements de soins de longue durée**, et augmentation des prestations de la Sécurité de vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus.
- **Plus d'argent pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie** ainsi que pour les petites entreprises.
- Engagement à **dépenser encore plus si nécessaire** à l'automne.

Nouvelles initiatives

- Projet d'**établissement d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et selon un programme fondé sur ce qui existe actuellement au Québec. Pour appuyer cette initiative, le budget propose de nouveaux investissements totalisant près de 30 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Toutefois, des négociations avec les provinces seront nécessaires et l'initiative ne sera probablement pas complètement mise en œuvre avant plusieurs années.
- Renforcement de la **capacité nationale en matière de biofabrication et de mise au point et de production de vaccins**, en réalisant un investissement de 2,2 milliards de dollars.
- **Bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs**, afin de fournir un soutien de 8,9 milliards de dollars au cours des six prochaines années, et mise en place d'un salaire minimum de 15 \$ de l'heure.
- Programmes de création d'emplois pour les jeunes Canadiens, axés sur les métiers spécialisés et les secteurs de haute technologie, et programmes de perfectionnement des compétences.
- **Prêts sans intérêts** pour rénovations domiciliaires vertes.

Production de revenus

Plusieurs nouvelles taxes ont été annoncées dans le budget, bien que le taux d'inclusion des gains en capital, le taux d'imposition le plus élevé des particuliers et le taux d'imposition des sociétés demeurent inchangés. On a beaucoup parlé des mesures qui pourraient être prises pour calmer l'effervescence du marché du logement. Or, les seuls changements apportés sont le financement de la SCHL en vue de construire des logements plus abordables et une nouvelle taxe de 1 % sur les logements appartenant à des étrangers.

Voici les autres hausses de taxes prévues :

- Nouvelles restrictions applicables aux déductions pour options sur actions pour les travailleurs à revenu élevé
- Taxe sur les biens de luxe visant les voitures et les aéronefs d'une valeur supérieure à 100 000 \$ et les bateaux d'une valeur supérieure à 250 000 \$
- Taxe sur les services numériques de 3 % à compter de 2022

Conséquences économiques

Les dépenses proposées s'élèvent à 100 milliards de dollars sur trois ans, ce qui représente entre 4 % et 5 % du PIB. Cette proportion est nettement inférieure à celle des initiatives récemment adoptées aux États-Unis, qui s'élèvent à plus de 10 % du PIB ; toutefois, on ne peut pas tout comparer. Au Canada, plusieurs programmes canadiens préexistants étaient déjà prévus au budget jusqu'au milieu de l'année, alors qu'aux États-Unis, la plupart des programmes ont expiré l'été dernier et ont dû être réintroduits.

On pourrait avancer que les deux pays n'ont pas besoin de dépenser autant puisque la croissance économique repart à un rythme soutenu. En fait, une bonne partie du retard restant sur le plan économique s'explique par des restrictions artificielles. Les inquiétudes à propos d'une surchauffe, d'une inflation excessive et de la dette publique s'intensifient déjà. Néanmoins, la situation demeure difficile pour beaucoup, tandis que les taux de chômage restent élevés et les coûts d'emprunt, bas. Dans ce contexte, une augmentation des dépenses et de la dette se justifie plus facilement.

Nous avons anticipé des dépenses massives, qui feraient croître le PIB du Canada de près de 6 % en 2021. Du point de vue de la compétitivité, le Canada pourrait se rapprocher des États-Unis si les hausses d'impôt proposées par l'administration Biden étaient adoptées.

Considérations budgétaires

Le déficit pour 2020 s'élève maintenant à 354 milliards de dollars, en baisse de 28 milliards de dollars par rapport aux estimations initiales, principalement du fait que la croissance économique se révèle plus rapide que prévu. Le budget table alors sur une diminution du déficit à 155 milliards de dollars en 2021, puis à 60 milliards de dollars en 2022. Cette amélioration est en grande partie attribuable à la baisse prévisible de la demande de programmes gouvernementaux à mesure que l'économie se redresse.

En même temps, on s'attend à une augmentation de la dette fédérale. Celle-ci passera de 31 % à 51 % du PIB cette année, avant de diminuer progressivement au cours des années suivantes. L'économie devrait connaître une croissance suffisamment rapide en 2022 et au-delà pour compenser largement l'effet des déficits persistants sur le ratio d'endettement.

Il est à noter que, malgré le fait que le gouvernement se trouve dans une situation minoritaire précaire, ce budget ne devrait pas entraîner dans l'immédiat le déclenchement d'élections. Cela dit, ses nombreuses dépenses à l'intention de différents groupes lui donnent une nette saveur électorale, et on pense que les libéraux vont probablement lancer un appel aux urnes d'ici quelques mois.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. Il n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

Date de publication : 19 avril 2021

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2021